

METTRE EN ŒUVRE ET TRANSFORMER

DÉPLOYER SERAFIN-PH DANS SON ÉTABLISSEMENT, PÔLE OU ASSOCIATION

« CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT ET DE PILOTAGE DES USAGES : DU PROJET PERSONNALISÉ À LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE »

Fiche G24TRA



A définir



Dans vos locaux



3 à 6 jours (21 à 42 heures)



Adhérents : 4200 à 8400 euros
(jusqu'à 12 participants)

Faire une demande de formation



Contexte

La réforme de la tarification SERAFIN-PH en introduisant la logique des nomenclatures pour un vocabulaire commun centré autour de l'accompagnement des personnes amène vers la transformation de l'offre attendue par les pouvoirs publics.

En faisant évoluer la notion de place vers celle de la réponse aux besoins, elle ouvre de la champs de réponses coordonnées possible entre plusieurs « acteurs » au niveau des territoires.

Au-delà de la réforme tarifaire, elle invite les établissements à repenser leur offre de services, leurs modalités d'accompagnement et leurs pratiques de pilotage.

La mise en œuvre de SERAFIN-PH ne peut se limiter à une appropriation des nomenclatures. Elle suppose une démarche collective, portée par la gouvernance et les équipes d'encadrement, afin de construire une stratégie adaptée aux réalités de l'association et de ses établissements.

Cette formation-action permettra au comité de pilotage d'analyser la situation, d'identifier les impacts de la réforme et de construire les étapes du déploiement de SERAFIN-PH au sein de leur organisation.

C'est une véritable opportunité pour valoriser nos expertises

Objectifs

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Comprendre les enjeux stratégiques de SERAFIN-PH et leurs impacts sur leurs pratiques
- Réaliser un diagnostic partagé des pratiques, de l'organisation et de l'offre de services au regard des attendus de la réforme.
- Identifier les évolutions à conduire en matière de projets personnalisés, de fonctionnement, d'organisation et de partenariats.
- Définir les priorités de transformation et les conditions de réussite du déploiement.
- Construire une feuille de route opérationnelle de mise en œuvre adaptée au contexte de leur structure.
- Identifier les modalités de pilotage et les indicateurs permettant d'accompagner le changement et notamment des ressources communes et partagées de prestations.

Programme

Module 1 A et B – Partager une vision commune de Séraphin PH :

1-A La place du projet SERAFIN dans la mise en œuvre des politiques du handicap et la transformation de l'offre : un modèle médico-social à repenser

- Les évolutions des politiques publiques et la genèse de SERAFIN
- Les objectifs de la réforme : droit à la compensation, inclusion, réponse accompagnée pour tous, Parcours sans rupture : des réponses plus efficaces attendues
- Les impacts attendus pour les établissements et l'association
- Les liens entre transformation de l'offre, parcours, coopération territoriale et évolution des financements

1-B Les principes fondamentaux des nomenclatures : de la place... à la réponse aux besoins par les prestations :

- Notions clefs : Définition et évaluation du besoin : appropriation des outils et des procédures d'évaluation et choix des modèles
- Notions clefs : définition et modélisation des prestations : mise en valeurs de nos expertises, création d'une bibliothèque partagée
- Elaboration d'une déclinaison populationnelle des nomenclatures
- Un enrichissement croisé : « Sérafiner nos pratiques » et « médico-socialiser SERAFIN » : construire des ponts pour faciliter l'appropriation des nomenclatures par les équipes

Travail collectif :

- Diagnostic partagé des représentations et des attentes.
- Analyse des enjeux spécifiques de la structure

Public

Tous professionnels d'établissement et service, y compris les cadres, amenés à utiliser les nomenclatures, ils pourront constituer le comité de pilotage du déploiement de SERAFIN

Pré-requis

Aucun prérequis technique n'est nécessaire.

Modalités et délais d'accès à la formation

Demande via le formulaire en ligne pour être contacté par l'Uriopss IDF afin d'élaborer le projet et déterminer les modalités pratiques d'organisation de la formation (date, tarif, lieu, horaires...). La formation est organisée pour des groupes de 5 à 12 personnes

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

À l'issue de la formation, le comité de pilotage repart avec

- un diagnostic partagé ;
- une cartographie des enjeux ;
- une priorisation des chantiers ;
- une feuille de route de déploiement ;
- des outils d'aide au pilotage.

Intervenant

Christian JAVELLE Formateur et Collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

V2 08-2025